

(Traduction)

**ÉCHANGE DE NOTES (30 MARS 1946) ENTRE LE CANADA ET LES
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE CONSTITUANT UN ACCORD
RELATIF AU TRANSFERT D'INSTALLATIONS ET
DE MATÉRIEL DE DÉFENSE**

I

*Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada
à l'Ambassadeur des États-Unis*

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA, le 30 mars 1946.

N° 44

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de me référer aux discussions qui ont eu lieu récemment entre les représentants de nos Gouvernements au sujet du matériel de guerre en excédent et des questions connexes. Je crois savoir que ces représentants se sont mis d'accord sur les propositions suivantes, que le Gouvernement du Canada juge acceptables.

2. En ce qui concerne les installations et le matériel de défense qui sont la propriété du Gouvernement des États-Unis et se trouvent au Canada et dont il n'a pas encore été disposé, les Gouvernements de ces pays ont estimé qu'ils auraient tous deux avantages à accélérer et à simplifier la procédure prévue par la trente-troisième recommandation de la Commission permanente canado-américaine de défense et approuvée par les deux Gouvernements, tout en continuant à s'inspirer de ses principes fondamentaux. Dans la mesure, par conséquent, où le présent accord diffère de l'accord résultant de l'échange de notes des 22 novembre et 20 décembre 1944, le présent accord sera considéré comme abrogeant et remplaçant les dispositions correspondantes dudit accord.*

3. Le Gouvernement des États-Unis est d'accord pour transférer au Gouvernement du Canada moyennant paiement d'une somme de 12 millions de dollars (en dollars des États-Unis) les installations et projets de défense énumérés ci-après et les fournitures ou le matériel accessoires, ou les deux, qui sont la propriété du Gouvernement des États-Unis et se trouvent au Canada, et dont le coût initial s'élevait à environ 59 millions de dollars des États-Unis. Pour chaque catégorie, les détails figurent dans les annexes à la présente note,** avec le coût initial approximatif:

a) *Biens immeubles.*

Coût initial—27,882,825 dollars—Annexe I.

* On trouvera l'Échange de Notes du 22 novembre et 20 décembre 1944 au n° 35 du Recueil des Traités 1944.

** On trouvera les annexes aux pages 7, 8, 9, 10, etc.